



**57^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU 31 MAI AU 7 JUIN 2025
VICTORIA FALLS (ZIMBABWE)**

DOCUMENT D'ORDRE

JEUDI 5 JUIN 2025

Ordres du jour

1. Proposition d'adoption du rapport de la commission parlementaire régionale de contrôle des lois types

« Que le rapport de la Commission parlementaire régionale de contrôle des lois types soit adopté par la 57^e Assemblée plénière ».

Proposition présentée par : Hon. Chushi KASANDA, Président

Proposition soutenue par : Hon. Mope KHATI, Membre de la commission

2. Motion pour l'adoption du rapport du Caucus parlementaire régional des femmes

« Que le rapport du Caucus parlementaire régional des femmes soit adopté par la 57^e Assemblée plénière ».

Proposition présentée par : Hon. Luisa Damiao SANTOS, Députée

Proposition soutenue par : Hon. Sénatrice Linda NXUMALO, Députée

3. Proposition d'adoption du rapport de la commission permanente sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la promotion de la femme et le développement de la jeunesse

« Que le rapport de la Commission permanente sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la promotion de la femme et le développement de la jeunesse soit adopté par la 57^e Assemblée plénière ».

Proposition présentée par : Hon. Chushi KASANDA, Président
Proposition soutenue par : Hon. Sénateur Thato Mako MOHALE, vice-président

4. **Motion pour l'adoption du rapport de la séance commune des commissions permanentes**

« Que le rapport de la séance conjointe des commissions permanentes soit adopté par la 57^e Assemblée plénière ».

Proposition présentée par : Hon. Mope KHATI, Présidente de HSDSP
Proposition soutenue par : Hon. Michael MASILELA, membre de la commission TIFI

5. Déclaration présentée par Mme Nelly B. K. Kashumba Mutti, SC, présidente du Parlement de Zambie, sur la 150^e Assemblée de l'UIP et d'autres réunions connexes tenues du 5 au 9 avril 2025 à Tachkent (Ouzbékistan), conformément à l'article 45 du règlement de procédure.

6. Déclaration de l'honorable Thokozile A. Didiza, présidente du Parlement d'Afrique du Sud, sur la présidence sud-africaine du G20 depuis le 1^{er} décembre 2024 et l'accueil du 19^e sommet des dirigeants du G20 et du 11^e sommet des présidents des parlements du G20 (P20) au Cap du 1^{er} au 3 octobre 2025, en application de l'article 45 du règlement intérieur.

7. **Avis de motion sur la lenteur de la mise en œuvre de la loi type de la SADC sur l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés**

« Que la motion sur la lenteur de la mise en œuvre de la loi type de la SADC sur l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés soit adoptée par la 57^e assemblée plénière ».

Proposition présentée par : Hon. Ntombovuyo Veronica MENTE,
AFRIQUE DU SUD
Proposition soutenue par : Hon. Jerónima AGOSTINHO, MOZAMBIQUE

Fins.